



# FORMATION : LA SACEM : LES OBLIGATIONS DE DECLARATION ET DE REGLEMENT



Gratuit et ouvert à tous

Date de formation: 01/10/2024

Horaires: 18h00 à 19h00

Durée: 1h00

Lieu:

Visio conférence ! Nous vous envoyons un lien (Teams) le jour même du webinaire

Intervenant: Guillaume HARDY

Nombre de places disponibles: 26

Bénéficiaire: Bénévoles et salariés associatifs

Condition de participation:

L'association doit être adhérente

Inscriptions ouvertes jusqu'au: 2024-10-01

Contact: Guillaume Hardy - 02.98.52.33.00 - [formation@espaceassociatif.bzh](mailto:formation@espaceassociatif.bzh)

---

## Description de la formation :

Et oui, en principe, toute association doit s'acquitter des droits d'auteur auprès de la société d'auteurs, compositeurs éditeurs de musiques (Sacem) si elle diffuse de la musique en public, y compris sur un le site web ou dans ses locaux ... on fait le point sur les modes de tarification, le formulaire et les droits complémentaires.

---

## Objectif de la formation :

Et oui, en principe, toute association doit s'acquitter des droits d'auteur auprès de la société d'auteurs, compositeurs éditeurs de musiques (Sacem) si elle diffuse de la musique en public, y compris sur un le site web ou dans ses locaux ... on fait le point sur les modes de tarification, le formulaire et les droits complémentaires.

---

## Infos Complémentaires :

L'Espace Associatif Quimper Cornouaille est une association loi 1901 agréée d'éducation populaire SIRET : 337 605 562 000 125 - Non soumis au Régime de la TVA / N° Organisme de Formation : 53-29-07228-29